

Dynamiser l'aménagement du territoire par une agriculture HPE

L'intensification de l'agriculture conduit à la désertification des campagnes avec pour corollaire la disparition des services et la perte d'emplois ruraux. C'est là où les machines remplacent les hommes que l'emploi disparaît, impliquant dans ces territoires une perte de l'ensemble de l'activité économique et des services aux personnes (artisanat, commerce, services, écoles,..) et une précarisation accrue des résidents.

L'agriculture joue un rôle essentiel dans l'aménagement du territoire en façonnant les paysages et en entretenant l'espace rural. Les tendances actuelles laissent présager une augmentation de la taille des parcelles agricoles et un accroissement de la spécialisation qui entraînerait des zones entières occupées par une seule culture, ce qui dégraderait le paysage, tuerait la biodiversité, mettrait les ressources naturelles de ces territoires en péril et les rendrait peu attractif pour le développement des activités de loisir ou de résidence (chasse, randonnée, tourisme équestre, bien-être...). Cette offre est pourtant déterminante pour la survie économique de certains territoires.

Ainsi, l'agriculture doit être diversifiée et répartie sur le territoire. Pour cela, il est nécessaire de préserver dès que possible l'élevage et la pratique du pâturage, de créer des activités génératrices de valeur ajoutée sur des exploitations agricoles en inter relations et non concurrentes, où l'ensemble des systèmes de production coexistent.

Face à la demande sociétale, l'agriculture doit jouer un rôle majeur dans la protection des ressources naturelles (entretien des milieux remarquables, pratiques qui favorisent la biodiversité, biocorridors), contribuant ainsi à l'amélioration du cadre de vie.

La création d'activités économique, la diversification des activités agricoles au-delà du strict acte de production, (tourisme rural, transformation, vente directe, ...) doivent également contribuer à l'aménagement du territoire.

Le projet HPE des Verts répond à l'enjeu du développement des territoires

En effet ce projet favorise la diversité des exploitations, l'installation de nouveaux projets plutôt que l'agrandissement incessant des exploitations les plus grandes, la protection des ressources naturelles. En outre, les Verts souhaitent

- Soutenir le développement rural (2ème pilier de la PAC) dans toutes ses dimensions : vers les agriculteurs mais aussi vers l'ensemble des acteurs du milieu rural,
- Rémunérer les aménités liées aux pratiques qui préservent les ressources et entretiennent les milieux et les paysages face aux catastrophes naturelles (lutte contre l'érosion par l'entretien et la création de structures fixes du paysage, pastoralisme en forêts pour lutter contre les incendies),
- Face à l'urbanisation croissante et au mitage des territoires des communes, renforcer l'utilisation d'outils législatifs réservant l'usage des sols à l'activité agricole, pour maintenir l'activité agricole sur tout le territoire, créer ou renforcer les solidarités entre le rural et l'urbain (maraîchage, circuits courts, ferme pédagogique ...)

Renforcer le rôle des SAFER, CDOA, avec des critères nouveaux de priorité (voir fiche foncier)